

L'association LE CHEVALET BLEU
Organise avec le soutien de la ville de Berre l'étang
Le Grand Prix de Peinture de Berre l'étang 2026 2^{ème} édition
THEME 2026 : **L'AUTREFOIS**

Article 1 – organisation et dates du concours

Ce concours est ouvert à tous à partir de 18 ans.

Le nombre de participants est limité à 40 selon l'ordre de réception des fiches d'inscription.

- Inscriptions : du Lundi 9 mars au vendredi 2 octobre 2026
- Dépôt des œuvres : 30 et 31 octobre 2026
- Exposition du 3 au 14 novembre 2026
- Vernissage et remise des prix : 14 novembre 2026 à 18h.

Article 2 – caractéristique des œuvres

L'œuvre devra s'inscrire obligatoirement dans le cadre du thème proposé.

Aucun style n'est imposé, toutes les techniques sont acceptées.

Le format de l'œuvre sera maximum de 10F (46x55), M, P horizontal ou vertical.

L'œuvre ne devra pas être encadrée ni être sous verre et devra impérativement être munie d'un système d'accrochage (adapté pour montage sur grille) y compris pour les aquarelles (protection translucide acceptée).

Le tableau ne devra pas être signé ni à l'avant ni à l'arrière.

Un numéro leur sera attribué par ordre d'inscription. Si le tableau a un titre, il sera indiqué sous le numéro à l'accrochage.

Une seule œuvre sera acceptée par participant.

Article 3 – Inscriptions

Les inscriptions se feront lundi 9 mars au vendredi 2 octobre 2026

Une somme de **25€**, vingt-cinq euros, par chèque, sera jointe à la fiche d'inscription.

Le règlement et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site de la ville de Berre l'étang et sur demande à l'association le Chevalet Bleu : lechevaletbleu13@gmail.com .

La fiche d'inscription sera à renvoyer à l'association : 10 bd des Martyrs 13130 Berre l'étang ainsi que par mail lechevaletbleu13@gmail.com

Une présélection pourra être faite par les organisateurs, qui se réservent le droit de refuser un tableau qu'ils jugeraient non destiné au grand public ou hors thème, sans recours possible.

Article 4 – Dépôts des œuvres

Le dépôt des œuvres se fera à l'auditorium, Médiathèque Edmonde Charleroux Defferre de Berre l'étang, les vendredi 30 et samedi 31 octobre 2026, de 14h à 17h30.

Article 5 – Jury et prix

Un jury sera nommé pour désigner le premier et deuxième prix du concours, ainsi que le prix d'encouragement, selon les critères de notation suivants :

- Harmonie de la composition
- Originalité
- Maîtrise technique
- Respect de la thématique

En cas d'ex-aequo, la voix du (de la) président(e) du jury sera décisive.

Article 6 – remise des prix et dotations

Les résultats seront annoncés le jour de la remise des prix le samedi 14 novembre à 18h.

1^{er} prix du jury : **900€**

2^e prix : **450€**

3^e prix : **250€**

Prix d'encouragement : **bon d'achat de 100€**

Le 1^{er} prix, le 2^e prix et le prix d'encouragement seront attribués par le jury.

Le 3^e prix sera attribué en fonction des votes du public.

Les votes du public seront pris en compte du 3 au 13 novembre sur le site de l'exposition. Ils seront nominatifs et réservés aux personnes de plus de 12 ans. Les bulletins de votes seront à récupérer à l'accueil de la médiathèque. Un seul vote par personne sera accepté*.

Article 7 – restitution des œuvres

La restitution des œuvres se fera le 14 novembre, à la médiathèque, à la suite de la remise des prix ; si impossibilité de la part des participants, la restitution pourra se faire, exceptionnellement les mardi et mercredi suivant à la médiathèque.

Le 1^{er} prix deviendra propriété de la mairie de Berre l'étang.

Article 8 - Assurance

Le gardiennage de l'exposition est assuré par le personnel de la Médiathèque.

Les organisateurs et les équipes en charge du gardiennage déclinent, toutefois, toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de quelque nature.

Article 9 – annulation

Si pour une raison quelconque, les organisateurs étaient contraints d'annuler le concours, les participants se verraient rembourser le montant de leur inscription.

Article 10 – acceptation du règlement

La signature de la fiche d'inscription implique l'acceptation de ce règlement.

***Protection des données personnelles**

Les informations collectées dans le cadre du Grand Prix de Peinture de Berre l'étang sont nécessaires à l'organisation du concours, à la gestion des inscriptions et au traitement des votes.

Ces données sont exclusivement destinées à l'association organisatrice et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Elles sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire au bon déroulement du concours, conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données, que vous pouvez exercer par demande écrite à lechevaletbleu13@gmail.com

GRAND PRIX DE PEINTURE DE BERRE-L'ETANG 2026

FICHE D'INSCRIPTION

A remplir en MAJUSCULE pour faciliter la lisibilité *

NOM ET PRENOM :	
NOM D'ARTISTE :	
Né/Née le :	
Adresse postale :	
Adresse mail :	
Téléphone :	
Amateur ☐	Professionnel ☐

*Protection des données personnelles

Les informations collectées dans le cadre du Grand Prix de Peinture de Berre l'étang sont nécessaires à l'organisation du concours, à la gestion des inscriptions et au traitement des votes.

Ces données sont exclusivement destinées à l'association organisatrice et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Elles sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire au bon déroulement du concours, conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données, que vous pouvez exercer par demande écrite à lechevaletbleu13@gmail.com

En remplissant cette fiche, je déclare que je m'inscris audit concours dans le respect de son règlement.

J'autorise par la présente les organisateurs à disposer de visuels de mon œuvre à des fins de communication et de promotion du Grand Prix 2026.

Je m'engage à participer à hauteur de 25€ (payable par chèque à l'ordre de « Le Chevalet Bleu », joint à la présente fiche d'inscription, la rendant valide.)

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »